



EUROPE

**Bureau régional de l'Europe
Cinquante-quatrième session**

Copenhague, 6–9 septembre 2004

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

EUR/RC54/7
5 juillet 2004
40206
ORIGINAL : ANGLAIS

**Questions soulevées par les résolutions et décisions
de l'Assemblée mondiale de la santé et du Conseil exécutif**

Le présent document donne une vue d'ensemble des résolutions et décisions adoptées par la Cinquante-septième Assemblée mondiale de la santé, qui s'est tenue à Genève du 17 au 22 mai 2004, et par les cent treizième et cent quatorzième sessions du Conseil exécutif, qui se sont tenues respectivement en janvier et en mai 2004.

À la demande du Comité régional en sa cinquante-troisième session tenue à Vienne du 8 au 11 septembre 2003, ce document présente uniquement, et sous forme de tableau, les questions intéressant particulièrement la Région européenne et précise, pour chacune d'elles, les répercussions au niveau régional ainsi que les actions prises ou prévues par le Bureau régional.

Les documents et les résolutions mentionnés dans le présent document peuvent être obtenus auprès du secrétariat ou téléchargés sur l'Internet (<http://www.who.int/gb>).

Sommaire

	<i>Page</i>
Résolutions adoptées par l'Assemblée mondiale de la santé et le Conseil intéressant particulièrement la Région européenne de l'OMS	1
Questions techniques.....	1
Questions financières et budgétaires.....	5
Questions non abordées dans les résolutions ou décisions	5

Résolutions adoptées par l'Assemblée mondiale de la santé et le Conseil intéressant particulièrement la Région européenne de l'OMS

Questions techniques

Résolution/décision	Titre/sujet	Document de référence	Répercussions régionales	Action/commentaires
WHA57.10	Sécurité routière et santé	A57/10	Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe doit renforcer son soutien aux États membres dans l'application des recommandations du <i>Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation</i> dans le contexte européen (soutenir le développement des capacités, la surveillance, l'élaboration de politiques, aplanir les différences est-ouest, formuler des mesures de prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation dans le contexte des effets sanitaires liés aux transports).	Le rapport <i>Preventing road traffic injury: a public health perspective for Europe</i> est un ouvrage de référence qui permet de placer la résolution de l'Assemblée mondiale de la santé et les recommandations du Rapport mondial dans un contexte régional. Un réseau de coordinateurs pour la prévention des traumatismes non intentionnels (nommés par environ 40 États membres) constitue un nouveau moyen d'améliorer la communication et l'échange d'informations avec les États membres. L'enquête mondiale sur l'action nationale en matière de prévention des traumatismes (actuellement en cours) servira de référence à l'évaluation des besoins et des priorités des pays. Cette enquête est réalisée en collaboration avec le siège de l'OMS dans le cadre d'une initiative menée au niveau mondial. Elle couvre tous les États membres de la Région européenne qui, jusqu'ici, ont nommé des coordinateurs pour la prévention des traumatismes non intentionnels.

Résolution/décision	Titre/sujet	Document de référence	Répercussions régionales	Action/commentaires
WHA57.12	Santé génésique : projet de stratégie pour accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs et cibles du développement international	W57/13, résolution de l'Assemblée générale des Nations unies 55/2	D'une importance capitale pour les États membres lors de l'examen de leurs politiques nationales	Soutien apporté aux États membres afin que la santé génésique et sexuelle devienne une partie intégrante de la planification et de la budgétisation nationales et que ces États accordent une attention particulière aux pauvres et aux groupes marginalisés. Le conseiller régional informera les homologues nationaux en conséquence.
WHA57.13	Génomique et santé dans le monde	A57/16	<p>La recherche est surtout concernée, mais :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les services de santé sont de plus en plus impliqués, notamment en ce qui concerne les installations de test génétique ; – les problèmes éthiques posés par l'utilisation des données génétiques personnelles ou de la population n'ont pas encore été résolus ; – la Région européenne a une position bien précise quant au principe de précaution et au brevetage du génome humain. 	Une collaboration sera établie avec le Conseil de l'Europe et la Commission européenne.
WHA57.14	Développer le traitement et les soins dans le cadre d'une riposte globale et coordonnée au VIH/sida	A57/4	D'une importance capitale étant donné que la Région européenne est la région de l'OMS où l'épidémie de VIH/sida se propage le plus rapidement dans le monde.	Des équipes de pays ont été établies dans deux États membres (Fédération de Russie et Ukraine) et les actions sont actuellement amplifiées dans 10 autres pays.

Résolution/décision	Titre/sujet	Document de référence	Répercussions régionales	Action/commentaires
WHA57.16	Promotion de la santé et modes de vie sains	A57/11	L'une des grandes priorités du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe est de garantir qu'une infrastructure viable, bénéficiant d'un financement adéquat et encadrée d'un personnel possédant les compétences appropriées pour promouvoir la santé des populations, soit établie dans l'ensemble de la Région.	Il est nécessaire de renforcer le soutien accordé aux États membres dans leurs efforts d'investir dans le développement et la santé des populations, notamment le perfectionnement des compétences et le transfert du savoir-faire.
WHA57.17	Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé	<i>Rapport sur la santé dans le monde 2002</i> , résolutions WHA55.23, WHA56.23	Une alimentation inadéquate et le manque d'exercice physique sont les principaux facteurs de risque à l'origine de plusieurs maladies chroniques et de cancers dans la Région européenne.	Une équipe spéciale sur l'obésité a été constituée afin de concentrer les efforts du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe sur ce sujet et d'obtenir des résultats tangibles et mesurables. Lors de la présente session, le Comité régional examinera la Stratégie européenne sur les maladies non transmissibles. Il est prévu qu'une version finale de ce document soit présentée et adoptée par le Comité régional en 2006. Une conférence ministérielle sur la nutrition sera également organisée à la demande du Comité.

Résolution/décision	Titre/sujet	Document de référence	Répercussions régionales	Action/commentaires
WHA57.19	La migration internationale du personnel de santé : un défi pour les systèmes de santé des pays en développement		La migration du personnel de santé est l'une des principales préoccupations des nouveaux adhérents à l'Union européenne (et, dans une moindre mesure, des systèmes de santé des pays jouxtant les nouvelles frontières de l'Union et au-delà). Ce thème fait l'objet d'une publication du Bureau régional (<i>10 health questions about the 10</i>), parue en mai 2004, et d'une étude sur les ressources humaines pour la santé qui est sur le point d'être achevée.	L'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé aidera à en concevoir les répercussions à l'échelle européenne dans son étude sur l'élargissement de l'Union et les ressources humaines. L'Observatoire s'attend à recevoir, de la part des États membres, des demandes de preuves scientifiques à ce sujet et abordera les nouvelles questions soulevées avec d'autres unités techniques dans le cadre d'ateliers, d'exposés, de synthèses ou profils politiques et d'études de cas.
EB114.R1	Financement durable de la lutte antituberculeuse	EB114/14	Ce thème revêt une importance considérable étant donné la progression de la tuberculose dans certaines régions d'Europe orientale et d'Asie centrale. En outre, les États membres de ces régions connaissent une prévalence élevée de tuberculose multirésistante.	Présentation des suites données à la résolution EUR/RC52/R8 sur la tuberculose lors de la session actuelle du Comité régional. Création du Groupe consultatif européen sur la tuberculose (première réunion prévue en septembre 2004). Établissement d'un partenariat européen Halte à la tuberculose prévu pour l'automne 2004.
EB114.R2	Cancer : prévention et lutte	EB114/3	Selon le <i>Rapport sur la santé dans le monde 2002</i> , le cancer représente la deuxième charge de morbidité par importance dans la Région.	Une consultation régionale est prévue pour l'automne 2005. La prévention et la lutte contre le cancer feront partie intégrante du projet de stratégie européenne sur les maladies non transmissibles.

Résolution/décision	Titre/sujet	Document de référence	Répercussions régionales	Action/commentaires
EB114.R3	Incapacité, prévention, traitement et réadaptation compris	EB114/4	D'une importance capitale étant donné que la Région européenne est la région de l'OMS où la charge de morbidité due aux maladies non transmissibles est la plus élevée.	Problème abordé lors de la présente session du Comité régional, dans les débats consacrés au besoin d'une stratégie européenne sur les maladies non transmissibles.

Questions financières et budgétaires

Résolution/décision	Titre/sujet	Document de référence	Répercussions régionales	Action/commentaires
WHA57.5 WHA57.6	Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution	A57/22	L'Ukraine ayant récupéré son droit de vote lors de la Cinquante-septième Assemblée mondiale de la santé, six États membres de la Région sont toujours déchus de ce privilège.	Le Bureau régional continuera d'aider les six États membres dans la préparation de propositions adaptées à leur contexte et acceptables pour l'Assemblée mondiale de la santé.

Questions non abordées dans les résolutions ou décisions

Sujet	Document de référence	Répercussions régionales	Action/commentaires
Règlement sanitaire international (RSI)	EB113/3 Rev.1, résolution WHA56.28	Communiquer les informations à l'ensemble des États membres et faciliter leur participation active au processus de révision du RSI en cours.	Une consultation régionale s'est tenue à Copenhague du 9 au 11 juin 2004, et une séance d'information sera organisée lors de la présente session du Comité régional.

Sujet	Document de référence	Répercussions régionales	Action/commentaires
<p>Application de la résolution WHA51.31</p>	<p>A57/24</p>	<p>En attendant une solution de remplacement, la résolution WHA51.31 continuera d'être appliquée dans les allocations budgétaires de la Région. En d'autres termes, la situation actuelle du Bureau régional, qui souffre d'une insuffisance de ressources, devrait s'améliorer davantage avec l'augmentation de la part des fonds alloués au Bureau régional au titre du budget général de l'OMS.</p>	<p>Les États membres de la Région européenne continueront à recevoir des informations sur le budget mondial et régional.</p>